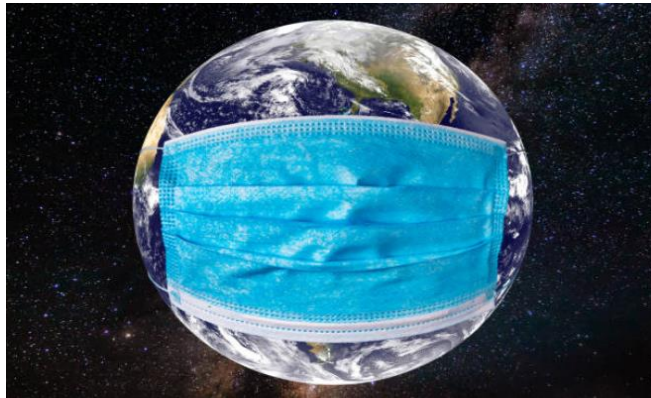


La pandémie du coronavirus a révélé l'extrême fragilité de l'organisation économique, sociale et financière de la société toute entière. Des risques importants émergent dans beaucoup de secteurs particulièrement mis à l'épreuve : le système public de santé, la production, les activités culturelles et de loisir, le transport aérien et le tourisme.

Conséquences premières, à ADP comme pour les autres acteurs du transport aérien la priorité des priorités sur la question sanitaire c'est de prendre urgemment les "mesures barrières" nécessaires pour la protection des personnels :

- Fourniture de masques et de gants
- Nettoyages désinfectants très fréquents
- Fourniture de lotion hydro alcoolique pour le nettoyage fréquent des mains
- Activation des C3SCT aux compétences et prérogatives en matière de SST en lien avec la médecine du travail
- Transparence totale envers les élus et organisations syndicales et Information continue auprès des salariés.e.s.



Un système économique faillible

Le transport aérien est touché de plein fouet (baisse de près de 90% du trafic) et la direction d'ADP a recours au chômage partiel pour 3 à 6 mois pour 80% des salariés. Fermeture de terminaux à CDG et réduction d'activité quasi totale à Orly. Les conséquences : des pertes de salaire d'au moins 20% et des difficultés pour les salariés restant en activité soit en télétravail ou en activité partielle.

La crise est devant nous !

Il nous faudra faire face à cette situation exceptionnelle en développant les réflexes et réponses adéquates permettant de recréer un système de production plus respectueux de l'intérêt commun et des bases solides de la société que sont les services publics dans leur intégralité : santé, éducation, sécurité sociale, transports, ...

La privatisation d'Aéroport de Paris reportée (et qui doit être annulée) est un vrai retournement de situation. Saluons, en dépit de tout, les immenses efforts déployés par la

CGT et les salariés pour faire capoter ce projet ! Celui de la retraite par points et capitalisation est aussi arrêté et ainsi tout ce qui contribuerait au délitement des solidarités et bien communs de notre société.

Ce n'est pas aux salariés de payer le prix fort. Ils ne doivent pas être la variable d'ajustement. Les dividendes 2019 doivent être utilisés pour l'emploi, les salaires et le soutien de l'activité. L'Etat et les autres actionnaires doivent y renoncer (comme Airbus vient de le décider).

En matière de santé et sécurité, les instances C2SCT et C3SCT doivent aussi être pleinement investies et associées aux mesures nécessaires pour protéger les salariés.

La CGT restera force de propositions et tiendra tout son rôle au CSE et dans les négociations avec la direction mais surtout auprès des salariés. Vous pouvez compter sur la CGT.

24.03.20